

PROCES-VERBAL

COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 09 JUIN 2023

Le Conseil Municipal de Vaulnaveys-le-Haut, régulièrement convoqué le 01 juin 2023, s'est réuni à 18h au nombre prescrit par la loi, au sein de la Salle du Conseil Municipal sous la présidence de Madame BAUDOIN Lorine, 1^{ère} adjointe.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 27
Nombre de conseillers présents ou représentés : 19
Nombre de procurations : 5

Etaient présents : Mmes BAUDOIN, COURANT, BOASSO, COUSTOULLIN, CRAPOULET, GARCIN, LEMAITRE, MAS, MERMIER, ODRU, SIONNET.
MM. ASTIER-PERRET, ARGOUD-PUY, BOYER, FAURE, GARCIN, MARTIN, PAILLET, PARAZON.

Pouvoirs : M. PORTA à Mme COURANT, M. CHASSERY à Mme BAUDOIN, M. GARCIA à M. GARCIN, M. RUGGIU à M. MARTIN, M. ECHINARD à M. ASTIER-PERRET

Absents : Mme DELAGE-FRANCK, Mme RAMEL, Mme WIPF.

Conformément à l'article L2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il convient de désigner un secrétaire de séance choisi au sein du conseil.

Sur proposition de Madame BAUDOIN, le Conseil municipal désigne Madame LEMAITRE Marie-Pierre à l'unanimité pour remplir cette fonction qu'elle accepte.

1. Décision 031

Election des délégués et suppléants du Conseil municipal en vue des élections sénatoriales du 24 septembre 2023

Conformément à l'arrêté préfectoral n° Arrêté n° 38-2023-05-25-00008 du 25 mai 2023 fixant le nombre de délégués et suppléants sénatoriaux par commune et indiquant le mode de scrutin pour leur désignation, le Conseil municipal a été convoqué le 01 juin 2023 pour procéder à l'élection des délégués et suppléants du Conseil municipal en vue des élections sénatoriales du 24 septembre 2023.

Vu l'article L.2121-7 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant que le quorum est fixé à 14 conseillers en exercice,

A la demande de Madame BAUDOIN,

Il est demandé aux membres du Conseil municipal présents :

- De constater que le quorum est atteint.
- De constater que la liste unique présentée par la municipalité (composée de 15 membres titulaires et 4 membres suppléants conformément aux textes en vigueur) a obtenu 24 voix.

Cette liste est la suivante :

Titulaires :

PORTA Jean-Yves
BAUDOIN Lorine
ARGOUD-PUY Yves
COURANT Isabelle
CHASSERY Eric
MERMIER Martine

BOYER Patrick
CRAPOULET Christine
FAURE Philippe
MAS Catherine
GARCIN Daniel
ODRU Salima
PARAZON Philippe
SIONNET Patricia
PAILLET Charles

Suppléants :

WIPF Aurélie
MARTIN Boris
DELAGE-FRANCK Sandrine
RUGGIU Jean

Décision adoptée à l'unanimité

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18h20.

CONSEIL MUNICIPAL DU 09 JUIN 2023

Délibérations

2023/031/09-06	ELECTIONS	Election des délégués et suppléants du Conseil municipal en vue des élections sénatoriales du 24 septembre 2023
----------------	-----------	---

Nom	Prénom	Fonction	Présence	Signature
PORTA	Jean-Yves	Maire	Présent	
BAUDOIN	Lorine	1er Adjointe	Présente	
COURANT	Isabelle	2ème Adjointe	Présente	
ARGOUD-PUY	Yves	3ème Adjoint	Présent	
MERMIER	Martine	4ème Adjointe	Présente	
CHASSERY	Eric	5ème Adjoint	Présent	
ASTIER-PERRET	Matthieu	conseiller municipal	Présent	
BOASSO	Sylvie	conseillère municipale	Présente	
BOYER	Patrick	conseiller municipal	Présent	
COUSTOULIN	Nathalie	conseillère municipale	Présente	
CRAPOULET	Christine	conseillère municipale	Présente	
DELAGE	Sandrine	conseillère municipale	Présente	
ECHINARD	Yann	conseiller municipal	Présent	
FAURE	Philippe	conseiller municipal	Présent	
GARCIA	René	conseiller municipal	Présent	
GARCIN	Daniel	conseiller municipal	Présent	
GARCIN	Pascale	conseillère municipale	Présente	
LEMAITRE	Marie-Pierre	conseillère municipale	Présente	
MARTIN	Boris	conseiller municipal	Présent	
MAS	Catherine	conseillère municipale	Présente	
ODRU	Salima	conseillère municipale	Présente	
PAILLET	Charles	conseiller municipal	Présent	
PARAZON	Philippe	conseiller municipal	Présent	
RAMEL	Fabienne	conseillère municipale	Présente	
RUGGIU	Jean	conseiller municipal	Présent	
SIONNET	Patricia	conseillère municipale	Présente	
WIPF	Aurélié	conseillère municipale	Présente	